Ge. Extrait certifié des Ordres du Jour, Partie II, No. 143, du 16 juin, 1944, émis par le Dépôt Régional No. 5, Lauzon, P. Q., où il appert que l'accusé, E-6268, 5dt. R. Matte, ayant été appréhendé, est pris sur l'effectif à compter de 0255 heures, le 10 juin, 1944, et posté à "App. W."

( Ce document est lu par la Cour, marqué " M ", signé par le Président et versé au dossier. )

- L'OFFICIER DEPENSEUR NE DESIRE PAS INTER-ROCER CONTRADICTOIREMENT. -
- De l'avis de la Cour, il n'est pas nécessaire de se conformer à R. P. 85 (b).
  - LE TEMOIN SE RETIRE. -
- LA POURSUITE N'A PAS D'AUTRES TEMOINS A APPELER.

